

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE TREIZIEME REUNION (APIRG/13)

(Sal, Cap Vert, 25-29 juin 2001)

Point 5 de

l'ordre du jour : Carences et lacunes dans le domaine de la navigation aérienne dans la

Région AFI

5.4 Liste des carences dans le domaine de la Météorologie

(Présenté par le Secrétariat)

Résumé

La liste des carences dans le domaine MET est ici présentée suite à sa révision et mise à jour par le Secrétariat.

1. **Introduction**

- 1.1 La liste des carences dans le domaine de la météorologie a été revue et mise à jour sur la base de la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil de l'OACI pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des carences et lacunes dans les systèmes de navigation aérienne dans la Région AFI. La révision a également tenu en compte les mesures correctives prises par les Etats concernés ainsi que d'autres carences identifiées depuis la réunion d'APIRG/12.
- 2. Suite à donner par l'APIRG.
- 2.1 L'APIRG est invité à :
 - S examiner la liste des carences et les actions déjà prise et décider du degré d'implication de sécurité afin de donner une priorité à chaque élément de carence et lacune ainsi que les autres facteurs selon la météorologie uniforme.
 - S l'approuver pour donner suite aux actions appropriées.

Partie IV - Météorologie

Identification			Lacunes/Car	ences		Mesure corrective			
Besoins	Etats/ Installations	Description	Date du premier compte rendu	Etat de la mise en Oeuvre	Observations	Description	Organe exécutif	Date d'achèvement	Priorit é
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Angola/Luanda 4 de Fevereiro	Echange des données OPMET insatisfaisant - Aspects institutionnels	1996	ID	Conseils donnés par correspondance et durant mission	Réorganiser les services MET pour assurer un fonctionnement plus autonome	Angola	-	U
Etat de mise en oeuvre des centres MET aéronautiques de la Région AFI AFI/7 Rec. 14/11	Burundi/ Bujumbura	Dotation inadéquate en personnel	1990	ID	Conseils donnés par correspondance durant mission	Formation de prévisionnistes	Burundi	-	В
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Gambie/Banjul Yundum Intl.	Mesure de vent peu fiable	1994	ID	Conseils donnés par correspondance	Installation d'équipements fiables de vent	Gambie	-	A
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Guinée Bissau/ Bissau Oswaldo V.	Prévisions d'atterrissage du type tendance non rédigée	1995	NI	Conseils donnés par correspondance	Formation de prévisionnistes	Guinée Bissau	-	В
Etat de mise en oeuvre des centres MET aéronautiques de la Région AFI AFI/7 Rec. 14/11	Guinée Equatoriale/ Malabo	Dotation inadéquate en personnel	1995	ID	Conseils donnés par correspondance durant mission	Formation du Personnel MET	Guinée Equatoriale	-	В

Identification		Lacunes/Carences				Mesure corrective			
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Lesotho/Maseru Moshoeshoe I	1) Emplacement inadéquat de la station d'observation 2) L'anémomètre sur la piste 04 hors service	1993 1997	ID	Conseil donnés durant mission Conseil donnés durant mission	Choisir un meilleur emplacement pour la station Installation de nouveaux équipements	Lesotho	-	U U
		depuis plusieurs mois			durant mission	de vent avec lecteurs aux unités ATS et MET			
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques. Etat de mise en oeuvre des centres MET aéronautiques de la Région AFI AFI/7 Rec. 14/10 et Rec. 14/11	Libéria/Roberts Intl.	Assistance aux exploitants et aux membres d'équipage de conduite	2000	ID	Conseils donnés aux autorités	Equipement inadéquat	Libéria	-	U
		2) Dotation inadéquate en personnel	2000	ID	66	Formation de prévisionnistes	Libéria	-	U
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Malawi/ Lilongwe Intl.	Données OPME irrégulières	1992	ID	Conseils donnés par correspondance et durant mission	Installation de liaisons de télécom. fiables	Malawi	-	В
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Kano M.A	Fourniture inadéquate des données MET aux organes ATS	1996	ID	Conseils donnés par correspondance et durant mission	Meilleur affichage des données MET aux organes ATS	Nigéria	2001	В

Identification			Lacunes/Car	ences		Mesure corrective			
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	République Démocratique du congo/Kinshasa Ndjili	Données OPMET irrégulières	1992	ID	Conseils donnés par correspondance	Installation de liaisons de télécom. fiables	République Démocratique du congo	-	В
Etat de mise en oeuvre des centres MET aéronautiques de la Région AFI AFI/7 Rec. 14/11	Rwanda/Kigali G.K.	Dotation inadéquate en personnel	1994	ID	Projet TC RWA/87/006	Besoin de formation du personnel	N.U. Rwanda	-	В
Mise en oeuvre des installations et services MET. Etat de mise en oeuvre des centres MET de la Région AFI AFI/7 Rec. 14/10 Rec. 14/11	Sao Tomé & Principe/ Sao Tomé	Données OPMET irrégulières, dotation inadéquate en personnel	1991	ID	Conseils donnés par correspondance	Installations de liaisons de télécom. fiables. Formation du personnel	Sao Tomé & Principe	-	В
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Sierra Leone/Lungi Airport	Mesure non fiable des paramètres météorologiques	1994	ID	Conseils donnés par correspondance	Installation d'équipements météorologiques fiables	Sierra Leone	-	В
Mise en oeuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Swaziland/ Manzini Motspha Airport	Equipement de vent situés à 30 m au-dessus de l'élévation de l'aérodrome	1993	ID	Remetrre les équipements de vent à une hauteeur standard recommandée par OMM/OACI	Conseils donnés durant missions	Swaziland	-	A

C:\Apirg\Ready French\WP13_fre.wpd

- 1. Besoins identifiés suite à une réunion donnée selon une recommandation ; nom de la réunion et numéro de la recommandation.
- 2. Nom de l'Etat ou des Etats concernés et/ou des installations, y compris le nom de l'aéroport, FIR, ACC, TWR, etc.
- 3. Brève description de la carence.
- 4. Date du premier compte rendu de la lacune ou la carence.
- 5. Etat de la mise en oeuvre, à savoir : NI = nom mis en oeuvre ID = mis en oeuvre mais insuffisant
- 6. Références importantes pertinentes (réunions, rapports, etc.). Ce champ devrait comprendre toute information qui pourrait être utile au contrôle et à l'examen des activités entreprises pour apporter une solution à la lacune ou la carence identifiée.
- 7. Brève description des mesures correctives à prendre.
- 8. Identité de l'organe exécutif.
- 9. Date prévue pour l'achèvement de la mesure corrective.
- 10. Classification des priorités :
 - Priorité "U": Cas ayant un incident direct sur la sécurité et exigeant l'application immédiate d'une mesure corrective. Cette priorité sera utilisée lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité de la navigation aérienne.
 - Priorité "A": Cas nécessaires à la sécurité de la navigation aérienne. La priorité A sera adoptée lorsque l'application de la mesure proposée est jugée absolument nécessaire à la sécurité de la navigation aérienne. Ceci équivaut à une norme dans les Annexes à la Convention de Chicago.
 - Priorité "B": Cas nécessaire à la régularité de la navigation aérienne. Ceci correspond à la mise en oeuvre d'une norme dans les Annexes de la Convention lorsque son application est jugée nécessaire à la régularité de la navigation aérienne.
 - Priorité "C": Cas utiles pour la sécurité, la régularité et l'efficacité de la navigation aérienne. Ce cas correspond à la mise en oeuvre d'une pratique recommandée dont l'application est jugée nécessaire pour la sécurité, la régularité et l'efficacité de la navigation aérienne.